

Bureau de la sécurité des transports du Canada

Plan stratégique 2026–2028

Introduction

Le présent Plan stratégique positionne le BST comme un organisme d'enquête sur la sécurité fiable, moderne et influent. En mettant l'accent sur **la rapidité, l'impact et l'excellence**, le BST livrera une information sur la sécurité crédible, opportune et capable de contribuer à des améliorations concrètes et durables de la sécurité dans l'intérêt public. Dans ce Plan stratégique, le terme « information sur la sécurité » s'entend collectivement des rapports d'enquête, des faits établis, des recommandations, des communications sur la sécurité ainsi que des autres produits connexes du BST visant à faire progresser la sécurité des transports

Au cours des deux prochaines années, le BST évoluera dans un environnement marqué par la complexification des systèmes de transport, la hausse des attentes du public et des intervenants à l'égard d'une information sur la sécurité transparente et diffusée en temps opportun, un examen accru des éléments de preuve et de la crédibilité, ainsi que des pressions soutenues pour moderniser les outils, les données et les modes de travail, et ce, avec des ressources limitées. Le présent plan répond à ce contexte en renforçant la façon dont l'organisme travaille, se mobilise et s'acquitte de son mandat — ce qui se reflète dans les trois objectifs stratégiques : rapidité, impact et excellence.

Dans l'ensemble de ses objectifs et dans l'exécution de son mandat, le BST exerce son autorité d'enquête et effectue les travaux d'analyse connexes de façon indépendante, sans directives ni influence des organismes de réglementation, de l'industrie ou d'autres intervenants. Le BST maintiendra l'intégrité et la rigueur de ses enquêtes et fera preuve de respect dans ses interactions avec les employées et employés, les intervenants, ainsi que les personnes touchées par des événements de transport. L'organisme continuera aussi de mettre l'accent sur la santé organisationnelle, l'inclusion et l'amélioration continue, puisqu'il reconnaît qu'un effectif en santé et bien soutenu, de même qu'une culture d'apprentissage, sont essentiels pour livrer une information sur la sécurité digne de confiance et maintenir la confiance du public.

Les priorités énoncées dans le présent plan s'appuient sur le mandat législatif du BST visant à faire progresser la sécurité des transports. Le plan met donc l'accent sur le renforcement des moyens par lesquels l'organisme s'acquitte de son mandat dans un environnement opérationnel en évolution. Lorsque des compromis opérationnels s'imposent, les décisions seront guidées par le mandat législatif du BST, son indépendance et son intégrité en matière d'enquête, l'objectif de promouvoir la sécurité des transports dans l'intérêt public et les valeurs fondamentales de l'organisation.

Notre vision

Un organisme d'enquête de sécurité de renommée mondiale qui incite à apporter des changements durables dans le but de promouvoir la sécurité des transports.

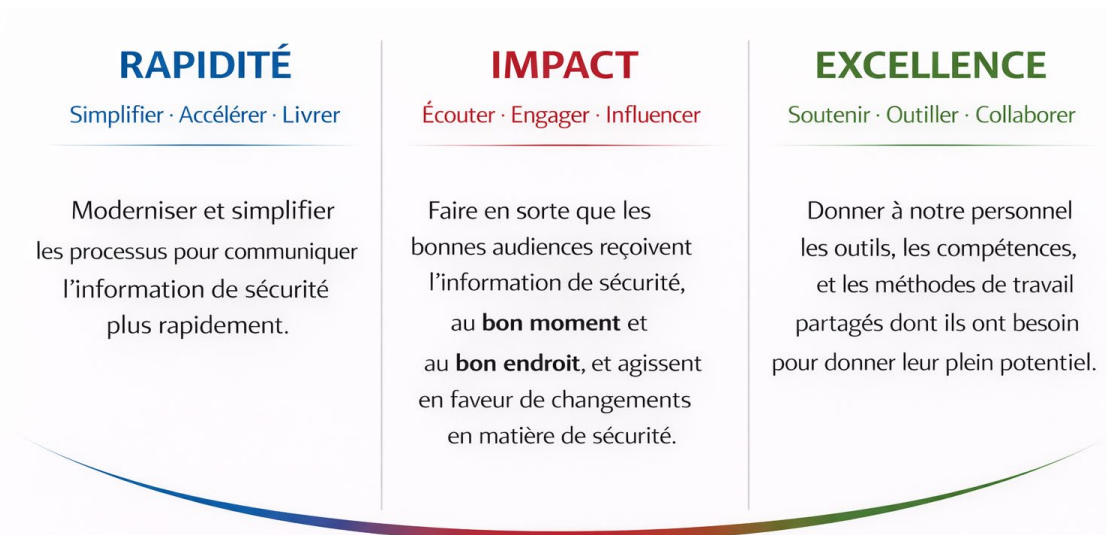
Notre mandat

Le Bureau de la sécurité des transports du Canada promeut la sécurité des transports en menant de façon indépendante des enquêtes sur les événements, en ciblant les lacunes de sécurité, et en communiquant des faits établis et des recommandations afin d'inciter au changement.

Le BST n'est pas un organisme de réglementation et n'est pas habilité à attribuer ni à déterminer les responsabilités civiles ou pénales. Notre travail, réalisé avec professionnalisme, repose sur des données probantes et une analyse objective et impartiale.

Les trois objectifs stratégiques se renforcent mutuellement et seront réalisés en parallèle. L'ordre dans lequel ils sont présentés ne reflète aucune hiérarchie.

Nos objectifs stratégiques



Rapidité

Moderniser et simplifier les processus pour communiquer l'information sur la sécurité plus rapidement.

Le BST renforcera sa capacité à communiquer l'information sur la sécurité plus rapidement en modernisant et en rationalisant la planification, l'enchaînement et l'exécution des travaux à l'échelle de l'organisme. Pour y parvenir, il faudra une contribution coordonnée des fonctions opérationnelles et des fonctions et services habilitants, de manière à aligner la

dotation, l'approvisionnement, la gouvernance et les outils numériques sur la capacité d'enquête et une exécution prévisible. En simplifiant les flux de travail, en accélérant la prise de décision et en dotant les employées et employés des outils appropriés pour appuyer la rapidité, la cohérence et la réactivité, le BST réduira le délai entre le déploiement à la suite d'un événement et la publication du rapport d'enquête final. L'organisme examinera aussi comment et à quel moment l'information sur la sécurité est communiquée en vue de permettre une communication plus rapide, lorsque c'est approprié, afin de favoriser une sensibilisation rapide et un gain maximal en matière de sécurité, sans compromettre la rigueur ni la crédibilité.

Pour progresser à l'égard de cet objectif, le BST :

- modernisera les flux de travail au moyen de processus de bout en bout simplifiés qui réduisent les délais d'enchaînement et appuient une exécution plus rapide des enquêtes;
- gèrera la rapidité comme un résultat de rendement clairement défini au moyen d'attentes plus claires, d'une surveillance active des principaux jalons et d'une amélioration continue dans l'ensemble des enquêtes;
- instaurera des processus précoces et axés sur les risques de planification et d'établissement de la portée des enquêtes afin d'établir une portée et un échéancier d'enquête appropriés, tout en permettant à la portée de l'enquête d'évoluer à mesure que des éléments de preuve et des enjeux de sécurité se révèlent;
- permettra un partage plus rapide et adapté de l'information sur la sécurité en parallèle des enquêtes afin d'appuyer la sensibilisation et la prise de mesures de sécurité en temps opportun.

Impact

Faire en sorte que les bonnes audiences reçoivent l'information sur la sécurité au bon moment et au bon endroit, et agissent en faveur de changements en matière de sécurité.

Le BST accroîtra l'impact de ses communications sur la sécurité en renforçant la mobilisation auprès des intervenantes et intervenants et en approfondissant sa compréhension des facteurs qui incitent à prendre des mesures fondées sur l'information en matière de sécurité. Si, en fin de compte, il incombe aux intervenants de prendre les décisions, le BST a pour rôle de veiller à ce que ses travaux atteignent les bons publics et éclairent leur connaissance de la situation, leurs décisions et leur gestion des risques pour la sécurité. En conséquence, l'impact sera évalué au moyen des signaux observables de connaissance de la situation, de mobilisation et de réaction pertinente en matière de sécurité, plutôt qu'en contrôlant les décisions des intervenants. Cela suppose d'apprendre comment différents publics prennent connaissance des faits établis et des recommandations des enquêtes, les interprètent, et y réagissent, et d'apprendre quelles conditions, quels formats et quels moments favorisent le mieux l'adoption de mesures renforçant la sécurité. Fort de ces connaissances, le BST fera évoluer ses approches de communication et de mobilisation pour accroître la probabilité que les intervenants prennent des mesures à l'égard des enjeux de sécurité relevés par le BST, favorisant ainsi la

mise en œuvre de changements concrets et durables en matière de sécurité — tout en préservant l'indépendance, la rigueur et la crédibilité de ses travaux d'enquête.

Pour progresser à l'égard de cet objectif, le BST

- approfondira sa compréhension des défis de l'industrie, des priorités et initiatives des intervenants, des contextes décisionnels et des freins à l'action en entretenant un dialogue continu avec les intervenants;
- renforcera les liens avec ses publics en comprenant où, quand et comment ils prennent connaissance de l'information sur la sécurité du BST et ce qui leur permet de prendre des mesures à cet égard;
- façonnera la compréhension et incitera à l'action en faisant évoluer la présentation de l'information sur la sécurité et des recommandations pour faire en sorte qu'elle corresponde mieux avec les comportements, les incitatifs et les besoins décisionnels du public cible.

Le BST demeurera attentif aux limites de son influence et évaluera l'impact de manière cohérente avec son mandat d'indépendance.

Excellence

Renforcer la capacité organisationnelle en dotant nos employées et employés des outils, des compétences, du soutien et des méthodes de travail communes nécessaires pour produire des résultats cohérents et de grande qualité.

Le BST continuera de renforcer l'excellence organisationnelle en investissant dans les outils, les compétences et la formation dont le personnel a besoin pour réussir, et en consolidant la manière dont le travail est exécuté à l'échelle de l'organisme. L'excellence se reflète non seulement dans les produits du BST mais aussi dans la façon dont les employées et employés travaillent ensemble — par des rôles clairs, une remise en question constructive, une responsabilisation partagée et une collaboration interfonctionnelle. En appuyant une culture d'apprentissage continu et de collaboration efficace, l'organisme sera en meilleure posture pour s'adapter, pour innover et pour continuer de livrer des communications et des produits liés à la sécurité fiables et de grande qualité.

Pour progresser à l'égard de cet objectif, le BST

- renforcera la maîtrise professionnelle et le maintien de l'effectif en investissant dans le développement des compétences, les processus allégés et l'échange de connaissances de manière à améliorer la qualité, la rigueur et l'intégrité des travaux axés sur les données probantes;
- dotera le personnel d'outils numériques modernes et de méthodes axées sur les données en vue d'améliorer l'efficacité des flux de travail, d'appuyer une analyse de grande qualité, et de permettre la production de travaux d'enquête cohérents, coordonnés et de grande qualité dans l'ensemble des fonctions;

- favorisera un milieu de travail sain et inclusif qui appuie la collaboration et le mieux-être du personnel, en particulier dans le contexte de travaux complexes et éclairés par une approche axée sur les traumatismes;
- resserrera la collaboration dans l'ensemble des fonctions en clarifiant les rôles, les pouvoirs décisionnels et les attentes en matière de remise en question constructive, ce qui permettra aux équipes de travailler ensemble de manière plus efficace et cohérente.

La surveillance des progrès accomplis

Les progrès accomplis dans le cadre du présent Plan stratégique seront suivis au moyen d'un ensemble ciblé d'indicateurs axés sur les résultats, qui mesurent l'efficacité avec laquelle le BST livre l'information sur la sécurité, la façon dont cette information incite à l'action, ainsi que le degré auquel l'organisme permet à son personnel de s'acquitter de son travail. Les mesures seront suivies régulièrement et serviront à éclairer les décisions de gestion, l'amélioration continue et la responsabilisation.

Les indicateurs qui suivent visent à appuyer la transparence, l'apprentissage et la réorientation. Il s'agit de mesures indicatives de progrès plutôt que d'engagements fermes à fournir un rendement donné, et les résultats seront interprétés à la lumière des réalités opérationnelles et du contexte financier et stratégique plus général.

La **rapidité** sera mesurée en fonction de la capacité du BST à fournir l'information sur la sécurité de manière plus rapide et plus prévisible tout au long du cycle de vie des enquêtes. Les indicateurs seront les suivants :

- les tendances dans la durée moyenne du cycle d'enquête de bout en bout, par type d'enquête;
- le respect des principaux jalons et points décisionnels des enquêtes;
- la fréquence et la rapidité des communications de sécurité précoces, le cas échéant;
- la réduction des retards en fin de parcours attribuables à la reprise des travaux, à l'enchaînement, à la gouvernance ou aux processus des services habilitants;
- la prestation en temps opportun des services habilitants et des initiatives de modernisation qui appuient directement la capacité d'enquête et l'efficacité des flux de travail.

L'**impact** sera mesuré en fonction de la mesure dans laquelle les travaux du BST influent sur le comportement des intervenants et contribue à la prise de mesures visant à renforcer la sécurité. Les indicateurs seront les suivants :

- les tendances relatives aux mesures prises par les intervenants et aux mesures de réduction des risques liées aux enjeux figurant sur la Liste de surveillance du Bureau;
- la mobilisation et la réactivité des intervenants, en particulier dans les publics cibles;

- les tendances en matière d'acceptation et de mise en œuvre des recommandations de sécurité du BST par les intervenants;
- les preuves que l'information sur la sécurité du BST éclaire les décisions, les politiques et les changements opérationnels au sein des publics cibles.

L'**excellence** sera mesurée par la qualité des produits d'enquête, l'efficacité de l'exécution du travail et la santé et le maintien de l'effectif. Les indicateurs seront les suivants :

- la qualité et la crédibilité des produits d'enquête;
- la capacité et la résilience de l'effectif, y compris une charge de travail qui peut être soutenue et la rétention dans les rôles clés;
- l'expérience du personnel et la collaboration, suivies au moyen du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) et d'autres indicateurs internes de la main d'œuvre :
 - la mobilisation et la confiance
 - la santé et la sécurité psychologiques
 - l'inclusion et le respect
 - la confiance dans les outils, la formation et les méthodes de travail communes

Ensemble, ces mesures permettront au BST de suivre les progrès, de cerner les possibilités d'amélioration et de veiller à ce que l'organisme demeure axé sur la livraison d'une information sur la sécurité opportune, influente et de grande qualité. Les progrès feront l'objet d'examens périodiques et des ajustements seront apportés au besoin pour répondre à l'évolution des risques et aux réalités en matière de ressources.

Conclusion

Le présent Plan stratégique trace une voie claire quant à la manière dont le BST livrera une information sur la sécurité crédible et opportune qui contribue à des améliorations concrètes et durables de la sécurité dans l'intérêt public — en communiquant l'information plus rapidement, en renforçant son influence sur les mesures en matière de sécurité et en améliorant la manière dont le travail est réalisé dans l'ensemble de l'organisme

Ce plan fournit un cadre commun pour orienter les décisions, harmoniser les efforts et appuyer l'amélioration continue, renforçant ainsi le rôle du BST dans la promotion de la sécurité des transports et contribuant à la mise en œuvre d'améliorations durables de la sécurité.

Grâce à cette approche, le BST continuera d'enquêter sur les événements de transport, de cerner les lacunes de sécurité et de communiquer des faits établis et des recommandations qui appuient la promotion continue de la sécurité des transports dans l'intérêt public.